

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 112 (2009)

Artikel: Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.)

Kapitel: Introduction

Autor: Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE PREMIER INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

La première partie de l'ouvrage présente l'inventaire des tombes et du mobilier du Second âge du Fer répertoriés dans la région de Sion (fig. 1). Cet inventaire est présenté par zone d'intervention (site archéologique, soit nécropole, groupe de tombes ou sépulture isolée). Dans le cas où des fouilles ont été menées à des dates diverses et par des personnes différentes – c'est le cas pour les sépultures du Petit-Chasseur – le corpus englobe la totalité des tombes, les documents de sépultures déjà publiés anciennement étant repris en détail.

La présentation suit dans l'ordre les nécropoles: Sous-le-Scex (chapitre II), Bramois (chapitre III), «Nouvelle Placette» (chapitre IV), Petit-Chasseur (chapitre V). Le chapitre VI englobe une série de tombes fouillées entre 1965 et 2004 en ville de Sion: chantier de l'«Ancienne Placette», crypte de la Cathédrale, Passage de La Matze. Le chapitre VII aborde les tombes de guerriers par la présentation d'anciennes trouvailles faites en Valais: deux ensembles de Conthey «sans localisation» (mobilier aux Musées cantonaux du Valais à Sion et au Musée national suisse à Zurich), trois ensembles découverts à Daillon, aux Râpes d'Aven, à St-Séverin, enfin, deux épées de Loèche (Leuk) acquises par le Musée national suisse.

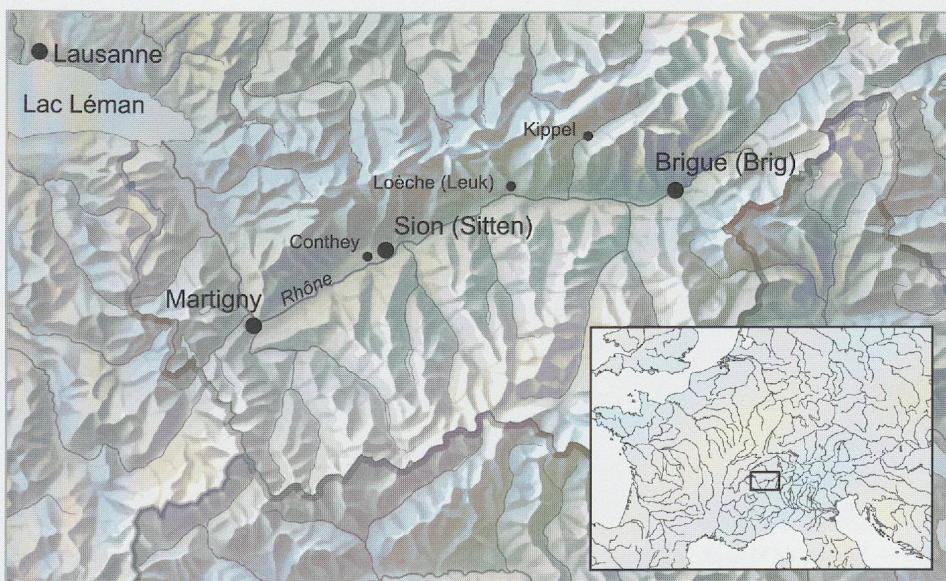


Fig. 1 — Carte du Valais et des principales localités mentionnées dans le texte. Echelle: 1/1 000 000.

Dans la première partie et pour chaque groupe de tombes, la description s'organise selon un ordre précis : un historique sur les circonstances des fouilles du site précède le corpus des sépultures, présentées une par une et accompagnées de documents illustrés (plan et coupes, photos complémentaires, détails, etc.). Une première synthèse sur l'organisation des sépultures (orientation et profondeur des fosses, types de contenants) est présentée succinctement pour chaque nécropole ou groupe de tombes. Enfin, lorsque le corpus le permet, certains aspects de la chorologie et la chronologie sont résumés (distribution spatiale, regroupement par sexe ou âge, etc.).

La deuxième partie aborde le corpus sous un angle plus large. Le chapitre VIII présente l'analyse typologique du mobilier funéraire par catégorie : fibules, parures annulaires, offrandes, etc., avec comme point fort la présentation de la panoplie des guerriers sédunes.

Une synthèse sur les textiles est présentée dans le chapitre IX. L'approche anthropologique globale du corpus est présentée dans le chapitre X, avec, en complément, un éclairage sur la problématique des trépanés, le Valais central étant la région qui, dans l'Europe celtique, a livré à ce jour le plus grand nombre d'individus ayant subi cette intervention.

Le chapitre XI propose un regroupement des individus inhumés selon des catégories définies par le costume (parures spécifiques), avec pour but une approche des catégories sociales représentées dans les nécropoles. Il se clôt par quelques réflexions générales qui prolongent les principaux acquis de cette analyse.

Trois études sont présentées en annexe. La première, due à Lionel Pernet, reprend la description de l'épée de Kippel datée de La Tène ancienne ; de ce fait toutes les épées celtiques découvertes en Valais, à une exception près (tombe de Binn, Graeser 1967, p. 43), sont illustrées ici. La deuxième, par Anne Geiser, concerne l'étude des monnaies récoltées dans les sépultures des fouilles récentes. La troisième est une analyse archéozoologique du contenu des puits « culturels » découverts à Bramois à proximité de sépultures La Tène, étude confiée à Nicole Reynaud Savioz. Les planches de mobilier sont présentées en fin de volume dans l'ordre des chapitres II à VII.



Fig. 2 — Région de Sion et de Bramois : localisation des tombes du Second âge du Fer ; cercles blancs, groupes de sépultures présentés dans le texte ; grand cercle, nécropole de Sous-le-Scex ; cercles noirs, tombes ou groupes de tombes découvertes anciennement et non présentées dans ce volume.

BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES

La zone d'étude se situe en contexte intra-alpin, dans la plaine du Rhône, à basse altitude (voir fig. 1). Elle comprend le territoire de la commune de Sion dans le canton du Valais (Suisse), soit le cône d'alluvions de la Sionne autour des collines de Tourbillon et de Valère; la localité de Bramois, au débouché du Val d'Hérens sur la rive gauche du Rhône, est également impliquée; ici, plusieurs sépultures ont fait dès 1994 l'objet de fouilles de sauvetage (fig. 2 et 3). Enfin, pour étoffer le discours sur les sépultures de guerriers, des tombes à épée provenant de Conthey, à cinq kilomètres à l'ouest de Sion, et de Loèche (Leuk), à 22 kilomètres à l'est, ont également été prises en compte.

Au cours du xx^e siècle, plusieurs publications ont abordé la thématique du rituel funéraire en Valais, mais toujours à l'occasion de la présentation de l'une ou l'autre sépulture récemment mise au jour. On se doit de citer à ce propos l'article de David Viollier (1908) présentant en détail les résultats de la fouille d'une sépulture à Conthey, Râpes d'Aven; l'ancien directeur du Musée national suisse semble bien être le premier dans le canton du Valais à avoir publié une fouille de sépulture du Second âge du Fer menée de manière scientifique. Il faut reconnaître qu'à cette époque déjà, plusieurs grands gisements funéraires de la fin du Second âge du Fer ou du début de notre ère avaient été détruits sans ménagement ni observations, le mobilier récolté en vrac, sans soin comme le démontre la nécropole de Riddes (1893-1894)¹. La liste pourrait être longue de ces dizaines de sépultures détruites, la plupart du temps au gré des défoncements de vignes sur l'adret valaisan (fig. 4). Plusieurs archéologues se sont par la suite impliqués dans la fouille de l'une ou l'autre tombe de l'âge du Fer, en particulier Gerd Graeser dans la vallée de Binn

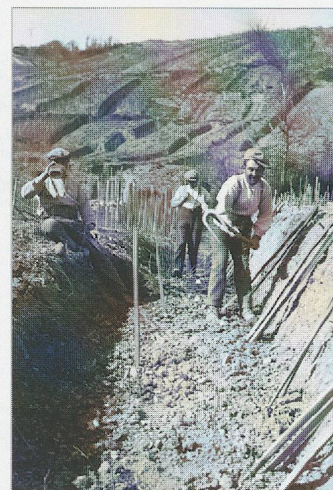


Fig. 4 — Culture en versannes près de Sierre. Photo prise par Charles Krebsler dans les années 1930.



Fig. 3 — Sion. Plan du centre-ville et localisation des tombes du Second âge du Fer. 1: Sous-le-Scex; 2: «Nouvelle Placette»; 3: St-Guérin; 4: Petit-Chasseur; 5: «Ancienne Placette»; 6: Cathédrale; 7: Passage de La Matze; 8: «Maison Mutti»; 9: Place des Remparts; 10: Rue de Lausanne; 11: «La Treille»; 12: «Maison Duval»; 13: «Don Bosco»; 14: En Pagane; 15: Sitterie; 16: Clavoz; 17: Valère/Tourbillon (8 à 17, non présentées dans le texte).

¹ *Le Valais avant l'Histoire* 1986, pp. 222-228.



Fig. 5 — Olivier-Jean Bocksberger dégagant une tombe La Tène à St-Triphon (1959).

dans les années soixante². Marc-Rodolphe Sauter et Clément Bérard ont récolté les informations sur des tombes détruites en 1956 au Levron au-dessus de Verbier et en ont publié les complexes avec Doris Trümpler³. Sur la colline de St-Triphon, sur territoire vaudois, François-Olivier Dubuis dégage une tombe d'enfant en 1938 et Olivier-Jean Bocksberger deux autres tombes en 1958 et 1960 (fig. 5). En 1979, Gilbert Kaenel fouille une quatrième sépulture d'enfant toujours dans le même secteur. Toutes ces sépultures en territoire vaudois ont été reprises dans son travail de doctorat (Kaenel 1990). Parmi les approches novatrices, il faut relever l'article d'Alain Gallay en 1973 décrivant avec minutie la fouille de la tombe 1 du Petit-Chasseur (voir p. 120); ici, les observations faites lors des décapages successifs permettent d'interpréter précisément la forme du contenant, un demi-tronc évidé, une première en Valais et peut-être en Suisse⁴.

En 1983, Gilbert Kaenel publie cinq sépultures dégagées par Olivier-Jean Bocksberger et par le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève dans le quartier de St-Guérin (rue de St-Guérin et avenue du Petit-Chasseur)⁵. En 1997, les caractéristiques du rituel funéraire sont abordées à l'occasion de la publication de nouvelles tombes découvertes en ville de Sion au Petit-Chasseur et à la « Nouvelle Placette »⁶. En 2000 enfin, un article présente la tombe du Passage de La Matze⁷.

Si l'on considère l'approche globale du Second âge du Fer dans la vallée du Rhône valaisanne, les chercheurs de l'Université de Zurich, sous la houlette d'Emil Vogt, ont été les premiers à approfondir cette problématique avec la réalisation de travaux de doctorat. Doris Trümpler a semble-t-il commencé à rassembler de la documentation dans les années 1950-1960, dans le cadre d'un sujet de thèse concernant la période de La Tène (La Tène ancienne et moyenne) sur le Plateau suisse⁸. Elle participe à la publication des tombes du Levron (voir plus haut) et entreprend un travail de dépouillement systématique mais qui n'aboutira pas. A cette occasion, Marc-Rodolphe Sauter lui aurait confié des corpus de céramiques de l'âge du Fer provenant de ses fouilles valaisannes, en particulier de Rarogne, Heidnisch Bühl, un mobilier daté en partie du Premier âge du Fer, aujourd'hui introuvable. Autre étudiante d'Emil Vogt, Sabine Peyer, commence à son tour dans les années 1960 un sujet de thèse sur le Premier et le Second âge du Fer dans le canton du Valais; son décès prématuré ne lui a permis que la publication de quelques articles de

² En dernier lieu, *Le Valais avant l'Histoire* 1986, pp. 302-312, avec références bibliographiques.

³ TRÜMPLER *et al.* 1957.

⁴ GALLAY 1973.

⁵ KAENEL 1983.

⁶ CURDY *et al.* 1997.

⁷ MORET *et al.* 2000.

⁸ Nous remercions Margarita PRIMAS pour ces informations.

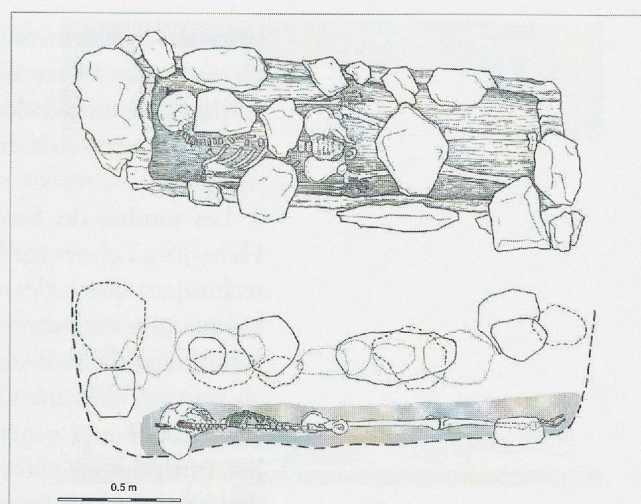
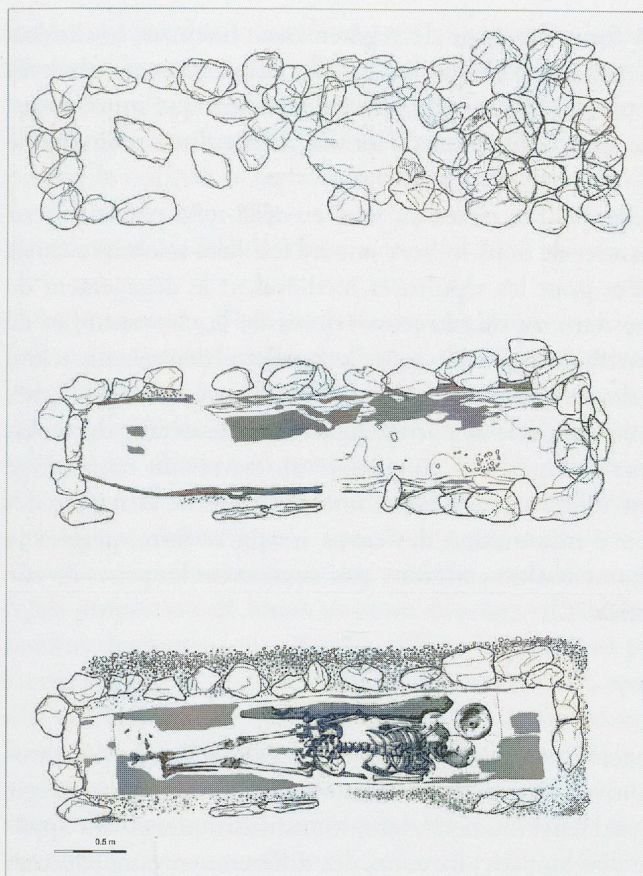


Fig. 7 (ci-dessus) — «Nouvelle Placette», tombe 2. Projection des pierres d'entourage et de comblement de la fosse et interprétation de la position et du type de contenant.

Fig. 6 (ci-contre) — Petit-Chasseur. Relevés des décapages de la tombe 1 en 1968 d'après GALLAY 1973.

synthèse⁹; elle laisse en outre un texte manuscrit et des planches de dessins du mobilier inédits à ce jour. Dans ce cadre, à l'heure actuelle, seul le travail de Gilbert Kaenel (1990) présente un corpus exhaustif sur le mobilier funéraire du Second âge du Fer dans la haute vallée du Rhône, limité à la partie vaudoise du Chablais, soit entre Bex et l'embouchure du Rhône dans le Léman¹⁰.

TECHNIQUES DE FOUILLE

LES FOUILLES AVANT 1970

Parmi les interventions menées dans la première moitié du xx^e siècle, seule mérite d'être mentionnée la fouille de David Viollier, qui nous a transmis un plan où la position du mobilier est dessinée précisément dans la sépulture (voir fig. 188). Pour le reste, on s'est contenté d'établir une liste des objets avec parfois une description plus ou moins précise de leur disposition sur le corps.

LES FOUILLES DE 1970 À 1991

Le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, sous l'influence d'Alain Gallay formé notamment auprès d'André Leroi-Gourhan, met en place une technique de dégagement des vestiges de sépultures, avec décapages fins et relevés systématiques (fig. 6). Les fouilles de la nécropole dolménique du Petit-Chasseur, qui sont reprises par le Département à la suite du décès d'Olivier-Jean Bocksberger, vont permettre de former un certain nombre d'étudiants à ces méthodes de terrain, les appliquant sur toutes les fouilles de sépultures futures jusqu'en 1992. Ces principes d'observations seront appliqués lors de la fouille des tombes de la «Nouvelle Placette» en 1986-1987. Ici, le recours aux projections des

⁹ PEYER 1980 et 1991.

¹⁰ KAENEL 1990.

blocs de comblement de la fosse a permis de repérer assez finement les limites du contenant et surtout d'interpréter l'organisation des empièvements observés au-dessus et autour des contenants (fig. 7). On relève cependant que sur ce chantier, il n'y a pas eu d'analyse anthropologique de terrain menée directement sur le squelette.

Les tombes du Second âge du Fer mises au jour en 1988-1989 par le bureau Hans-Jörg Lehner sur le chantier de Sous-le-Scex ont été fouillées selon les mêmes techniques que celles utilisées pour les sépultures médiévales : le dégagement de la structure est accompagné d'un ou de plusieurs relevés de la couverture et de l'entourage de la fosse selon sa complexité ; puis, le squelette dégagé, un relevé au 1/20 est effectué. Cette documentation est complétée par une série de clichés photographiques généraux du squelette et par quelques vues de détails du mobilier funéraire en place. Dans quelques cas, une coupe en travers du remplissage de la fosse est réalisée. Pour toutes ces tombes, l'interprétation de la nature des contenants et de la position d'inhumation des corps n'a pu se faire qu'après la fouille, sur la base de la documentation existante, principalement les prises de vue photographiques des squelettes.

LES FOUILLES DE 1992 À 2007

Depuis 1991, plusieurs archéologues gravitant autour du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève vont être formés à l'anthropologie de terrain. Mises au point par Henri DUDAY¹¹, les notions théoriques et leur application pratique sont ensuite développées aux cours des différents travaux effectués avec ses collaborateurs du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux et par les chercheurs associés au G.D.R. 742 du CNRS. Le but est de comprendre les sépultures dans leur ensemble. Le squelette devient l'élément central de l'appareil funéraire. L'étude détaillée de sa position apporte des informations primordiales sur l'architecture de la tombe, le mode de dépôt du corps, la disposition du mobilier funéraire et les interventions postérieures à l'ensevelissement.

La qualité des observations effectuées sur le terrain dépend du soin apporté au dégagement des ossements. Les différentes pièces osseuses, et notamment les petits os comme ceux des pieds et des mains qui sont les premiers à se séparer du reste du corps, sont conservées dans leur position exacte durant les décapages, sous peine de fausser les résultats de l'analyse. Un dégagement fin des ossements permet en outre d'observer et de documenter plus facilement les connexions articulaires, ou au contraire leurs divers déplacements dans la sépulture. Chaque pièce osseuse est identifiée précisément sur des relevés, afin d'enregistrer ses relations avec les autres parties du squelette et avec les autres composants de la tombe (mobilier, architecture, etc.). Les faces d'apparition et les profondeurs des os livrent des informations sur la position originelle du corps ou sont susceptibles de traduire de légers déplacements par rapport à la position anatomique. Selon la position du squelette, certains os peuvent être cachés sous d'autres. Plusieurs décapages et relevés successifs seront alors effectués. Enfin, les mesures nécessaires à une première détermination du sexe, de l'âge au décès et de la stature sont réalisées sur le terrain déjà. Lorsque l'état de conservation des os le permet, ces résultats sont affinés par une étude en laboratoire.

Les fouilles du Petit-Chasseur IV

Au printemps 1992, les fouilles du Petit-Chasseur IV sont réalisées par le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève sous la direction de Marie Besse. Les trois tombes La Tène découvertes, dont deux sont partiellement détruites

11 DUDAY *et al.* 1990 ; DUDAY 1995.

par les travaux de terrassement, sont les premières à être entièrement documentées. Plusieurs décapages sont effectués en relevant les informations sur l'architecture de la structure funéraire, blocs d'entourage et de calage, niveaux sédimentaires particuliers, etc., ainsi que le détail de la position de chaque os. L'étude de ces données a permis de restituer la taphonomie des sépultures et des corps inhumés.

La nécropole de Sous-le-Scex

Les sépultures La Tène sont très mal identifiées sur le site. Creusées à partir d'un niveau limoneux de faible épaisseur, les fosses d'inhumation ont été excavées sur leur plus grande hauteur dans un fort dépôt alluvionnaire constitué de galets et de graviers, matériau qui a servi également à leur comblement.

Dans les secteurs où les fouilles de l'église médiévale avaient arasé les niveaux d'ouverture des tombes et dans les zones où ces derniers n'avaient pas été détruits aux époques historiques – lors de la construction de l'édifice paléochrétien par exemple –, les sépultures ne sont souvent perceptibles que grâce à la présence d'une faible proportion de limon dans les couches « d'alluvions ». Les aménagements de bordure des tombes, en galets de rivière, n'ont pas non plus simplifié la tâche. Il faut mentionner enfin la présence, au sommet des alluvions, de nombreux chenaux fossiles colmatés, dont la similitude de forme avec les fosses des sépultures a compliqué la tâche d'identification des tombes.

Pour l'ensemble des sépultures dégagées dès 1995, un relevé des décapages est réalisé au 1/10, avec nivellement de tous les éléments entrevus ; un témoin a été préservé temporairement dans chaque tombe afin d'observer le détail de l'architecture du contenant, les entourages de blocs et le mode de comblement naturel suite à la disparition des éléments en matériaux périssables (bois). Les squelettes sont dessinés au 1/5 par plusieurs relevés successifs. Une couverture photographique de tous les niveaux de décapage, des détails des entourages de pierres, du mobilier et des connexions anatomiques significatives complète la documentation.

Pour améliorer la finesse des observations, les fosses et leur remplissage une fois étudiés, quelques tombes « riches » ont été coffrées tout ou en partie, puis radiographiées et fouillées en laboratoire ; ce procédé permet de préserver certains éléments fugaces liés à l'habillement des défunts (traces de textiles oxydés au contact des éléments métalliques). Ces opérations évitent également les phénomènes de dessiccation fatals aux restes organiques. La collaboration étroite des restauratrices (Christine Favre-Boschung et Esther Jacquemettaz) et d'Antoinette Rast-Eicher, spécialiste des textiles, a permis d'optimiser les observations (voir p. 20). Par exemple, le prélèvement en bloc d'une tombe et l'observation au microscope binoculaire des objets dans leur état premier ont révélé, même dans des zones inhabituelles, la présence de restes de bois, de tissu, de fourrure ou de cuir.

Les tombes de Bramois

La fouille de sépultures La Tène dans le quartier de Pranoé à Bramois est liée à l'agrandissement de la zone résidentielle et donc à des travaux de construction impliquant l'excavation et l'élimination d'importants volumes de terre. Dans la plupart des cas, des sondages préliminaires ont été réalisés, mais en l'absence de niveaux d'occupation reconnus et de par le caractère diffus des sépultures, peu de vestiges ont pu être analysés avant les terrassements proprement dits. La nature du terrain et la rareté des entourages de pierres empêchant souvent de reconnaître la fosse de la tombe avant d'atteindre le squelette, rares ont été les structures funéraires documentées de façon complète depuis le niveau de leur creusement. Cependant, certaines fosses plus profondes ont atteint des niveaux de sable silteux

jaune qui ont permis de localiser, soit déjà dans les couches supérieures par le mélange des sédiments de comblement, soit en atteignant ces niveaux lors des travaux de terrassement, l'emplacement des inhumations. Le niveau de circulation et d'implantation des tombes, très souvent érodé, a pu être observé dans certains cas grâce à des sépultures en partie intégrées dans les coupes de terrain en bordure des excavations.

Le caractère urgent des interventions a contraint les archéologues à effectuer des choix drastiques. Pour les sépultures déjà partiellement détruites par les terrassements, la fouille s'est concentrée sur le squelette et le mobilier. Les interprétations des contenants ont été souvent déduites de la position relative des os et le prélèvement en bloc des objets métalliques, dégagés en laboratoire, a primé sur le dégagement fin des os et leur récolte. Les tombes plus profondément enfouies ont fourni de très bonnes informations sur les contenants grâce aux rapides infiltrations de sédiments fins à l'intérieur des cercueils, séparant clairement le sédiment d'entourage, l'emplacement du bois du cercueil et l'intérieur des coffres. Des fragments de bois encore conservés ont pu être analysés. Par souci d'économie, les relevés des tombes ont été réalisés sur la base de photographies numériques verticales mises à l'échelle avec compléments par observation directe sur le terrain.

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE : MÉTHODOLOGIE

Si les équipes et les méthodes de travail ont changé au cours des différentes campagnes de fouilles, il en a été de même pour les études anthropologiques. Les squelettes mis au jour lors des fouilles anciennes ont été étudiés par Christian Simon (ci-après CS), ceux du site de Sion, Sous-le-Scex fouillés par le bureau Lehner ont été étudiés en 1991 par Geneviève Perréard Lopreno (ci-après GPL). Le matériel anthropologique récolté dès 1992 a été confié à l'un d'entre nous (François Mariéthoz, ci-après FM) et a été étudié selon des méthodes plus actuelles. Les os des tombes dégagées avant 1992 ont été réexaminés selon ces méthodes afin de contrôler les observations antérieures. Comme il n'y a pas eu de modification fondamentale dans le résultat des estimations du sexe et de l'âge, nous avons conservé dans le texte du corpus des sépultures la mention des méthodes originales utilisées avec les initiales de l'auteur (cf. ci-dessous) et celles des anthropologues en charge de l'étude des squelettes (CS, GPL ou FM).

ESTIMATION DU SEXE

La méthode d'estimation du sexe, généralement utilisée jusqu'au début des années 1990, est celle d'Acsádi et Nemeskéri (1970, ci-après AN), basée sur les caractères sexuels secondaires du crâne, du bassin et du fémur. La thèse de Bruzek (1991, ci-après BZ) permet une évaluation plus fiable (jusqu'à une certitude à 95 %, avec 3 % d'indéterminés et 2 % d'erreur) et la possibilité d'exprimer un pourcentage de fiabilité en fonction des caractères observables. Elle est basée uniquement sur l'os coxal. Une dernière méthode de Bruzek, Castex et Majó (1997, ci-après BC) permet une estimation fiable (80 %) basée uniquement sur l'observation de la surface auriculaire du coxal, partie généralement bien conservée; elle est donc applicable à presque tous les individus et a été utilisée dans l'étude pour confirmer les attributions de tous les sujets dont les coxaux étaient mal conservés.

ESTIMATION DE L'ÂGE AU DÉCÈS

L'âge au décès des adultes est estimé par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970, ci-après AN) ou de Masset (1982, ci-après MA) sur le degré de synostose des sutures

endocrâniennes; cette méthode est complétée par des observations sur les modifications superficielles de la symphyse pubienne et les modifications du tissu spongieux dans l'épiphyse proximale du fémur et de l'humérus (AN), en comparant les résultats avec les tables de Sjøvold (1975) regroupant les quatre paramètres. Nous avons également observé l'usure dentaire des sujets selon les méthodes de Miles (1962, ci-après MI), Brothwell (1981, ci-après BW) et/ou de Lovejoy (1985, ci-après LO).

Pour les enfants, nous avons appliqué les méthodes de Bocquet (1977, ci-après BO) et de Ubelaker (1991, ci-après UB) pour l'estimation de l'âge dentaire, de McKern et Stewart (1957, ci-après KS) pour la synostose des vertèbres sacrées et de Alduc-Le Bagousse (1988, ci-après AB) pour la croissance des os longs.

Lorsque, par manque de critères observables, l'âge n'a pas pu être estimé, les adultes ont été séparés en trois classes (adulte jeune, adulte et adulte vieux) selon le tableau (fig. 8). Les critères choisis pour cette répartition sont la présence de traces de synostose sur les os longs, les coxaux, le sacrum et les clavicules pour les «adultes jeunes» et la présence d'ostéoporose sénile ou de nombreux chicots pour les «adultes vieux». Les sujets ne présentant aucun de ces critères sont considérés comme «adultes». Seuls les sujets des tombes 426 et 436 de Sous-le-Scex et de la tombe 5 de «Nouvelle Placette» échappent à cette classification; il s'agit d'adultes au sens large, entre 18 et 80 ans.

18-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-55	55-60	60-70	70-80
Adulte jeune									
	Adulte								
					Adulte vieux				

Fig. 8 — Tableau de la répartition des classes d'adultes.

ESTIMATION DE LA TAILLE

Pour estimer la taille des adultes, nous avons utilisé les formules de calcul de Trotter 1970 (pour les femmes et hommes «blancs»), en utilisant toujours la moyenne des mesures des os gauches et droits, lorsque les deux os étaient mesurables, ou uniquement l'os présent. La taille estimée définitive est la moyenne de toutes les tailles calculées. Ces formules sont établies à partir de sujets âgés de 18 à 30 ans dont la taille était connue avant leur décès. Pour des sujets plus âgés que 30 ans, il faudrait retrancher à la taille estimée 0,6 mm par année [$0,06 \times (\text{âge en années} - 30)$ cm]. Ce correctif n'a pas été effectué car l'âge au décès des sujets ne pouvait être estimé avec une précision suffisante.

ETUDE ANTHROPOMÉTRIQUE

L'état de conservation des squelettes des tombes de la région de Sion est très inégal. On peut estimer qu'en général les squelettes sont relativement mal conservés pour une étude métrique, les épiphyses étant souvent détruites, les crânes très fragmentés et difficiles à restaurer. Tous les squelettes disponibles pour l'étude ont cependant été mesurés, avec un choix porté sur le crâne et les os longs des membres, à l'exception des fibulas. La saisie des données métriques est faite selon la numérotation de Martin et Saller (1957). Une première analyse discriminante basée sur 8 variables crâniennes et faciales avait été effectuée en 1993 par Christian Simon, du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. A la suite des résultats de ces études, qui seront discutées brièvement, nous avons intégré les données des fouilles nouvelles de Sion et de Bramois dans une vision un peu plus empirique, qui englobe une approche de la population sous l'angle de la taille des sujets et des différents indices calculés, notamment sur le crâne.



Fig. 9 — Sous-le-Scex. Tombe 430. Carie occlusale et abcès apicaux sur les premières molaires.

PATHOLOGIE ET ANOMALIES SQUELETTIQUES

Les squelettes n'ont pas été étudiés par un spécialiste en paléopathologie. Les anomalies squelettiques directement observables (fig. 9), pathologiques ou non, ont été comparées aux publications de Dastugue et Gervais (1992), de Thillaud (1996) et de Chevrot et Katz (1986). Les cas de trépanation ont été expertisés par Christiane Kramar du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève et par Gerhard Hotz du Musée d'Histoire naturelle de Bâle.

TEXTILES, CUIR ET FOURRURE : MÉTHODE DE TRAVAIL

Dans les tombes, textiles, cuir et fourrure font partie de l'habillement ou du rituel funéraire. Lorsqu'ils sont fixés aux parures ou armes, ils conservent leurs structures grâce à l'oxydation du métal.

Dès la reprise des fouilles dans la nécropole de Sous-le-Scex en 1994, le prélèvement en bloc du mobilier sur le terrain a permis d'analyser la matière organique en parallèle au dégagement des objets en laboratoire; de plus, des parties de sépultures ont été extraites en bloc pour être radiographiées et dégagées en laboratoire. Certaines tombes fouillées en 2000 ont été traitées de la même manière, avec une analyse détaillée des restes organiques minéralisés.

La spécialiste de l'analyse des textiles a effectué un premier passage sur le chantier afin d'évaluer l'état de conservation des restes oxydés. A Sous-le-Scex, les sédiments alluvionnaires n'étaient pas très favorables à la conservation du fer ou des restes organiques. Elle se trouvait souvent en présence de lambeaux de fibres extrêmement fragmentaires sur des fibules pourtant bien oxydées.

En principe, la solution idéale consiste à plâtrer les objets de manière à ce que le sédiment encaissant protège la matière organique jusqu'au dégagement de la pièce au laboratoire. L'observation à la binoculaire permet d'identifier les objets qui présentent encore des traces de textiles ou de fibres. Ces observations préliminaires précèdent toute opération de restauration. Ce premier tri a permis à la conservatrice-restauratrice de continuer son travail sur les objets sans traces de textiles. Pour la nécropole de Sous-le-Scex, vu l'éloignement géographique entre le laboratoire et la spécialiste, le tri a été en partie effectué par la restauratrice. Dans le cas d'objets ne dévoilant que des fibres fragmentaires, leur prélèvement a été effectué directement par la restauratrice de manière à pouvoir différencier la matière (laine ou lin). Cette information de base peut compléter les analyses et faciliter l'interprétation de la fonction première des fibules. Sur ces pièces, le dégagement complet s'opère sur la lancée sans procédé de conservation en place des fibres. Dans la mesure du possible, dès que la forme typologique de la pièce est reconnaissable, les éléments organiques oxydés encore en place (textile ou fourrure) sont laissés sur l'objet. A certaines occasions, des traces organiques visibles dans la terre en dehors des pièces métalliques, qui peuvent livrer des informations sur la surface du tissu, du bois ou du cuir, ont fait l'objet de prélèvements et d'observations à la binoculaire.

Pour l'interprétation de la fonction des fibules, il est nécessaire de faire des prélèvements à l'emplacement de l'ardillon, près de la spirale; les observations permettent ici de proposer le type de vêtement (manteau, habit divers, etc.).

Dans le présent travail, pour chaque observation, les données suivantes sont résumées: les textiles sont définis par le diamètre des fils, la direction de filage («s» ou «z»), le nombre de fils par centimètre, l'armure et la matière utilisée. Les fibres oxydées bien visibles ont si possible été laissées en place sur l'objet. La documentation par photos, des croquis et un inventaire complètent le travail avant et pendant le dégagement. L'analyse des prélèvements se fait au microscope à balayage (MEB) à l'Institut Botanique de l'Université de Zurich, que nous remercions pour sa disponibilité.

En conclusion, les textiles présentés dans ce volume concernent la plupart des tombes des fouilles les plus récentes de 1994 à 2000 ; s'y ajoutent des observations sur des objets restaurés plus anciennement, où les textiles avaient été laissés en place sur les fragments métalliques : « Nouvelle Placette », Petit-Chasseur et Passage de La Matze. Pour les fouilles les plus récentes, Bramois en particulier, seule la tombe 5 et sa panoplie ont fait l'objet de dégagements contrôlés en laboratoire et de prélèvements par la spécialiste au fur et à mesure des questions posées. Un rapport a par la suite été transmis aux responsables et intégré dans la présente étude. La synthèse des analyses a été reprise dans un travail de doctorat (Rast-Eicher 2008).



Fig. 10 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Dégagement en laboratoire de traces de textile oxydé. De gauche à droite : Esther Jacquemettaz, Antoinette Rast-Eicher et Christine Favre-Boschung.



Fig. 11 — Vue de la colline de Valère et de la vieille ville de Sion. Au centre, l'église funéraire de Sous-le-Scex.